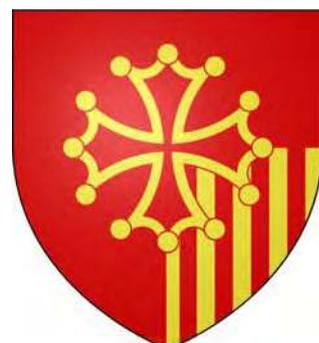


APOSTOL



Mai 2016 - N° 98

Gratuit dans nos chapelles

FABRÈGUES ∞ MILLAU ∞ BOIRARGUES ∞ NARBONNE ∞ PERPIGNAN

Des faits, des gestes, des paroles, des images. La vidéo papale de janvier dernier a remontré au monde entier, en un court résumé très exact, le scandale interreligieux d'Assise en 1986. Par ailleurs, le synode sur la famille a détruit en deux temps (2014, 2015) la doctrine sur le mariage. « Où va-t-on ? Quelle direction prend-on ? Il est clair que tout ceci, à terme, doit mener à la communion donnée aux divorcés remariés, et à négliger de plus en plus de rappeler aux pécheurs (concubinage, homosexualité) qu'ils ont encore à se convertir ; peut-être en viendra-t-on à leur donner aussi le sacrement de l'eucharistie ?

Si l'on arrive à cela, c'est toute la morale qui s'ébranle. Le concile Vatican II avait déjà bouleversé la foi par l'œcuménisme et le dialogue interreligieux, par exemple. À présent c'est la morale que l'on sape, et c'est par le synode qu'on commence. Il y a une logique dans toutes ces étapes ! » (Abbé Bouchacourt, Fideliter, octobre 2015).

Ce qui était prévu est à présent actuel : « J'accueille les considérations de beaucoup de Pères synodaux, qui sont voulu signaler que « les baptisés divorcés et remariés civilement doivent être davantage intégrés dans les communautés chrétiennes selon les diverses façons possibles, en évitant toute occasion de scandale » écrit le pape dans son Exhortation apostolique du 19 mars (n° 299).

L'abbé Gleize (Professeur à Ecône) commente : « Selon les

diverses façons possibles' : pourquoi pas, donc, en les admettant à la communion eucharistique ? S'il n'est plus possible de dire que les divorcés remariés vivent dans une situation de péché mortel (n° 301), en quoi le fait de leur donner la

'Sentinelle, où en est la nuit ?'

Isaïe 21,11

communion représenterait-il une occasion de scandale ? Et dès ce moment, pourquoi leur refuser la sainte communion ? L'Exhortation *Amoris lætitia* va nettement dans ce sens. Ce faisant, **elle représente en tant que telle une occasion de ruine spirituelle pour toute l'Eglise**, c'est-à-dire ce que les théologiens désignent au sens propre comme un « scandale ». Et ce scandale découle lui-même d'une relativisation pratique de la vérité de foi catholique, concernant la nécessité et l'indissolubilité de l'union matrimoniale sacramentelle. »

Une joie tempère cette nuit sombre et ténébreuse : le 4 avril dernier en la fête de l'Annonciation, à Aurenque (Gers), notre cher abbé de Cacqueray, devenu **Père Joseph OFM** le 19 mars 2015, prononçait ses premiers vœux de religion. Le Père Gardien lui donna pour protecteur particulier saint Laurent de Brindes, qui prit la tête des armées contre ceux qui voulaient détruire l'Eglise. Il a demandé au Père Joseph d'être

« un homme d'avant-garde dans les batailles difficiles » qui s'annoncent pour la défense de l'Eglise.

« Votre mission, votre vocation capucine doit être catholique, apostolique, évangélique, sacerdotale. [...] Nous prions tout spécialement, pendant cette messe, pour que vous accédiez à cette sainteté capucine dont l'Eglise a tout particulièrement besoin aujourd'hui. Elle a besoin de Docteurs de l'Eglise pour être fidèle à la Foi, totalement, complètement, intégralement, sans défaillance ni à droite, ni à gauche. Nous avons besoin de missionnaires qui évangélisent le plus possible d'âmes pour les ramener à Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous avons besoin de chefs. »

Les deux pages qui suivent sont de notre Fondateur et n'ont pas vieilli. Les erreurs dénoncées par **Mgr Lefebvre** en 1989 demeurent les mêmes, plus graves encore parce que pertinaces. Restons fermes et forts dans la Foi, calmes dans la tempête qui secoue nos sociétés, humbles et confiants dans la Toute-Puissance divine et en celle de la Vierge en qui nous plaçons nos prières de fils de l'Eglise, humiliée par ceux qui devraient guider les âmes des petits. Nous n'abandonnerons pas le beau combat de la Foi en cette période agitée. Notre Espérance demeure inébranlable. **Vive le Christ-Roi, par l'Immaculée !**

Abbé Dominique Rousseau

« LÀ OÙ EST MARIE, LÀ EST L'ÉGLISE »

(...) Je voudrais conclure par quelques applications pour le temps que nous vivons aujourd'hui. Certains nous disent et répètent volontiers, surtout ceux qui ne comprennent pas l'attitude que nous avons depuis le Concile : « *Là où est le pape, là est l'Église. Vous avez tort de vous opposer au Saint-Père ; car en vous opposant au Saint-Père, ne vous opposez-vous pas à l'Église ? Ne vous éloignez-vous pas de l'Église ?* » Mais, mes bien chers frères, ne pourrait-on pas dire avec une vérité encore plus profonde et plus exacte : « *Là où est Marie, là est l'Église* ». Car c'est par Marie que les Apôtres ont été faits fondateurs de l'Église, et Marie ne se trompe pas, Marie est infaillible. Marie ne peut pas professer l'erreur, Marie ne peut pas pécher : elle est immaculée, conçue sans péché, elle est sainte, elle est parfaite. Elle est la lumière de vérité et c'est cela qu'elle a communiqué aux Apôtres. Alors, dans la mesure où les Apôtres, et spécialement Pierre continuent à être unis à Marie dans l'Esprit de vérité, dans l'Esprit de sainteté, alors oui, nous sommes avec les papes, nous sommes avec l'Église parce qu'elle continue la vérité, elle continue la sainteté. Mais si d'aventure, par des circonstances invraisemblables, le successeur de Pierre venait à ne plus suivre Marie, à ne plus répandre l'Esprit de vérité et de sainteté, que ferions-nous ? A qui recourir ? Où irons-nous ? Eh bien, nous resterons avec Marie. Nous l'entourerons comme les Apôtres l'ont entourée au jour de la Pentecôte, et nous resterons avec elle, dans l'Esprit de vérité et dans l'Esprit de sainteté.

Or, mes bien chers frères, vous le savez, ce sont des faits historiques, Marie n'a pas voulu avoir une action sur l'Église seulement à la Pentecôte et pendant les quinze années où elle était encore sur terre après la mort de Jésus, elle a continué à travers tous les siècles à veiller sur son Église, à veiller sur ses Apôtres. Elle est venue maintes et maintes fois rappeler la vérité ; et la dernière fois, à Fatima précisément, elle a donné un secret qui devait être publié en 1960. Pourquoi les papes ont-ils refusé de publier ce secret ? Je ne sais pas si vous avez su que lors de cette réunion à Assise, des catholiques fidèles - mais qui n'étaient pas de la Tradition d'une manière particulière - ont voulu,

puisque c'était une grande réunion, que Notre-Dame de Fatima vienne à Assise. Il y a eu un cortège fait par des fidèles italiens venant avec la statue de la Vierge Marie, à Assise. Ils ont été refoulés ! **On ne voulait pas de la Vierge Marie à Assise !** Marie a demandé que le pape et tous les évêques consacrent le monde, et particulièrement la Russie, au Cœur de Jésus et à son Cœur Immaculé. Mais on ne le fait pas et l'on refuse de faire ce que Marie demande.



Il y a donc une véritable opposition à Marie, parce que **la Vierge Marie n'est pas œcuménique**. La Vierge Marie ne connaît que Jésus et que l'Esprit de Jésus, l'Esprit de vérité et l'Esprit de sainteté, ce qui est le fondement de l'Église, et l'Église elle-même. C'est pourquoi lorsqu'on nous dit : « *Mais vous vous opposez au pape* », ce n'est pas vrai. Nous nous opposons au pape dans la mesure où le pape ne se fait plus l'écho du Saint-Esprit dans la vérité et la sainteté. Mais nous ne sommes pas contre le pape, successeur de Pierre, lorsqu'il se présente vraiment comme successeur de Pierre, fidèle à sa fonction. Voilà ce que nous devons répondre.

Demandons-donc à la Vierge Marie de lui rester fidèles. C'est par sa protection, c'est par la dévotion à Marie que nous demeurerons dans la foi et dans l'Église, l'Église catholique. Marie est Mère de l'Église catholique, elle n'est pas Mère d'une Église qui réunirait toutes les religions. Comme l'a très bien dit hier Son Excellence Mgr Tissier de Mallerais, elle est Mère de l'unique Église catholique, l'unique Église divine. Demandons à la très sainte Vierge Marie de rester fidèles malgré toutes les difficultés, malgré toutes les épreuves. Supplions la Vierge Marie d'intervenir auprès de ceux qui sont responsables de l'Église, auprès du pape, auprès des évêques, pour qu'ils reviennent à la dévotion à la Vierge Marie elle-même, et qu'ils demeurent dans l'esprit qu'ils ont reçu au jour de la Pentecôte, cet Esprit de vérité et de sainteté, l'Esprit de foi.

Voici encore un exemple récent qui nous fait douter d'un retour prochain à la Tradition de ceux qui ont l'autorité à Rome actuellement : vous savez que dernièrement, au début du mois de mars, a paru un décret à Rome qui inaugure une nouvelle profession

de foi. Dans cette nouvelle profession, qui remplace en quelque sorte le Serment antimoderniste de saint Pie X, il y a le Credo et trois articles. Le Credo est celui de toujours : pas de problème, aucune hésitation à signer cette profession de foi qu'est le Credo. Puis, les deux premiers articles sont parfaitement conformes à la foi traditionnelle : ils ne font que dire que nous sommes unis à toute la vérité qui a été proclamée par les papes au cours des conciles dogmatiques anciens. Mais le troisième article, qui est expliqué dans le préambule de cette profession de foi, demande à ceux qui signent, d'être en accord avec le magistère de l'Église d'aujourd'hui, c'est-à-dire avec ce que les évêques dispersés à travers le monde et unis au pape professent dans leur foi. Et il est parfaitement indiqué dans le préambule que « *c'est afin que tout le monde accepte ce qui a été dit et fait pendant le Concile et après le Concile* ».

Ainsi, à une profession de foi qui aurait été très normale jusqu'à ce dernier alinéa, on ajoute une clause qui nous met dans l'obligation d'accepter le Concile et les conséquences du Concile qui sont contraires à ce qu'ils affirment dans les alinéas précédents, lorsqu'ils disent qu'il faut adhérer à la doctrine traditionnelle de l'Église... Et c'est précisément cette profession de foi que l'on va faire signer à tous ceux qui se sont soumis de nouveau à l'autorité romaine. Évidemment, puisque cette profession de foi est destinée à être signée par tous ceux qui ont une charge quelconque et tous ceux qui vont entrer dans les ordres et recevoir les ordinations, ils vont donc devoir aussi signer cette formule. C'est une manière d'exiger désormais de tous ceux qui se sont unis de nouveau, en tous points, aux autorités romaines de se soumettre au Concile et aux conséquences du Concile.

Par conséquent, nous y voyons la volonté de ceux qui ont actuellement l'autorité dans l'Église, de nous soumettre à cet esprit du Concile qui est un esprit moderniste, un esprit libéral qui a détruit l'Église et qui continue à détruire l'Église. Cela, nous ne pouvons pas l'admettre ! Nous n'acceptons pas qu'on nous dise « contre le pape ». Nous ne sommes pas contre le pape comme pape, mais nous sommes contre le pape qui nous enseigne des choses qui ont été condamnées par ses prédécesseurs. Ou bien nous sommes avec ses prédécesseurs qui ont proclamé la vérité de toujours, qui sont en concordance avec l'Église depuis les Apôtres jusqu'au pape Pie XII, n'est-ce pas, ou bien nous sommes avec le Concile et nous sommes contre les prédécesseurs des papes actuels. Il faut choisir. Il y a un choix à faire et il est évident que la Tradition se trouve avec les 250 papes qui ont précédé le pape Jean XXIII et le concile Vatican II. C'est clair ! Ou alors l'Église se serait toujours trompée.

Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Il faut être clair, ferme, décidé, et ne pas hésiter. Nous voulons être avec la très sainte Vierge Marie. Nous voulons être à la Pentecôte, avec les Apôtres, avec la Vierge Marie dans l'Esprit de vérité et de sainteté, qui est l'esprit de l'Église, et nous ne voulons pas en changer. Quelles que soient les autorités qui veulent nous faire changer d'esprit, nous refusons, nous voulons demeurer catholiques. Nous ne voulons pas devenir libéraux, ni modernistes, ni protestants ! Et la Vierge Marie nous y aidera parce qu'elle est allergique à l'erreur, d'une allergie profonde, et elle est allergique au péché. Elle ne peut pas sentir l'erreur, elle qui est de la Vérité. Par nature, elle est contre l'hérésie, elle est contre ce qui s'oppose à la vérité. La Vierge Marie est contre tout ce qui s'oppose à la sainteté, contre tout péché quel qu'il soit, même le moindre péché véniel, le moindre péché de négligence... Elle y est allergique parce qu'elle veut demeurer sainte, elle veut demeurer dans la vérité. Demandons-lui qu'elle nous communique cette allergie.

Le Père Garrigou-Lagrange la nomme « *Notre-Dame de l'horreur* ». Qu'est-ce qu'il veut dire par là ? Il parle de Notre-Dame de l'horreur parce que la Vierge Marie a horreur de l'erreur et horreur du péché. C'est dans sa nature : elle ne peut pas sentir l'erreur ni le péché parce que l'erreur et le péché, c'est le démon ! C'est lui qui les a introduits dans le monde. Or, elle est allergique au démon ; vous savez bien qu'elle a été créée pour écraser la tête du serpent, pour réduire à néant Satan et tous les suppôts de Satan. Alors, unissons-nous à la Vierge Marie. Demeurons bien unis à elle, et elle nous préservera et de l'erreur et du péché ; elle nous maintiendra dans la vérité et dans la sainteté.

+ Mgr Marcel LEFEBVRE,

14 mai 1989, en la fête de la Pentecôte à Ecône



Il y a cent quarante ans dans l'Hérault... Les Apparitions de Notre-Dame du Dimanche

8 juin 1873. Saint-Bauzille-de-la-Sylve, à quelques kilomètres de Gignac. Auguste Arnaud, brave vigneron de trente ans, pioche dès cinq heures du matin. Seulement... nous sommes un dimanche. Auguste n'est pas un mécréant, mais il n'est pas un pilier de sacristie non plus. Il a travaillé toute la semaine dans divers domaines comme journalier, il ne lui reste plus que le dimanche pour soigner les quelques pieds de vigne qu'il possède.

Soudain, vers 7h30, à un ou deux mètres de lui, apparaît, noyée dans une grande lumière, une femme de taille moyenne, vêtue de blanc, et la tête surmontée d'une sorte de couronne haute « *comme la mitre d'un évêque... Un grand voile blanc l'enveloppe jusqu'aux pieds... Les mains sont croisées sur sa poitrine.* » D'un bond Auguste se lève, et un dialogue s'engage, en dialecte occitan :

— Qui êtes-vous ?

— Je suis la Sainte Vierge... N'ayez pas peur. Vous avez la maladie de la vigne. Vous avez abandonné Saint Bauzille (le saint de la paroisse, bien oublié alors). Jeudi, il faudra aller à Saint Antoine en procession et y dire la messe. D'aujourd'hui en quinze, il faut aller en procession à Notre-Dame : tout le canton de Gignac, Montpellier et Lodève.

Puis Marie ajoute encore :

— Il vous faut placer une nouvelle croix et changer l'autre. Vous placerez une croix chargée d'une Vierge au fond de la vigne, et y ferez la procession chaque année. Allez dire cela à votre père et au curé, tout de suite.

Avant de s'élever dans le ciel, l'Apparition annonce son retour :

— Dans un mois je viendrai vous remercier.

Quelques minutes plus tard, Auguste, accompagné de son père, raconte au curé du village ce qui s'est passé. L'abbé Coste se montre bien embarrassé. En place depuis deux mois, il ne connaît pas encore ses paroissiens et ne peut pas encourager d'emblée le voyant. Un voyant qui travaille le dimanche, de surcroît ! « *Je me demandais si j'avais affaire à un imposteur ou à un fou. Pendant qu'il me parlait, je l'examinai avec beaucoup d'attention : il me parut très calme, pas la*

moindre surexcitation, point d'enthousiasme ; il était simple, même naïf, un peu froid de caractère. Je lui donnai à entendre que je ne croyais pas à sa parole parce qu'il me disait des choses extraordinaires, incroyables même (...). Très certainement la Sainte Vierge ne voulait pas que je désobéisse à mes supérieurs ecclésiastiques... Que pensera la population de tout ceci ? me dis-je à moi-même. Sans nul doute elle s'amusera de l'individu, et le tournera en ridicule avec sa prétendue apparition.

Les impies, et il y en a dans toutes les paroisses, ne prendront-ils pas occasion de cet évènement pour ridiculiser la religion ? Soyons prudent, soyons prudent à l'excès. » Il ajoute plus loin : « *Je dois le dire en toute simplicité, je souffrais beaucoup dans mon âme d'être obligé par position d'agir de la sorte* » (Mémoire de 1876).

En s'en allant, Auguste Arnaud dit à son curé : « *Moi, je ne vous oblige pas à croire à tout ce que je viens de vous dire. La Sainte Vierge qui m'est apparue réellement (et je sais que je l'ai bien vue puisque je la voyais comme je vous vois... et que je l'entendais me parler comme je vous entendez, vous, me parler), eh! bien, la Sainte Vierge m'a ordonné de venir vous le dire... et je suis content de vous l'avoir dit. Et si je fais tout ce qu'elle m'a ordonné de faire, je sais qu'elle reviendra me remercier comme elle me l'a promis.* »

Auguste Arnaud est bien décidé à obéir à l'apparition, malgré les réserves du curé. Il dresse une croix en bois à l'emplacement désigné, part en pèlerinage avec sa famille à l'ermitage de saint Antoine, puis à Notre-Dame de Grâce à Gignac, et fait même sceller, sur un socle en pierre de taille, une croix en fer. Evidemment, pour mener à bien l'opération, il a dû faire appel à diverses bonnes âmes... et il a bien fallu leur expliquer ce qui s'est passé. Le bruit s'est répandu, malgré les conseils du bon curé, que l'Auguste a vu la Vierge... Comme c'est un garçon sérieux, qu'il passe pour taiseux et incapable de mentir, les voisins le croient. Si bien que tout le canton est en ébullition à l'approche du rendez-vous de la Dame... Dans un mois, a-t-elle annoncé. Le 8 juillet, quand Auguste vient travailler sa vigne, plusieurs centaines de curieux se pressent autour de lui...

(A suivre).

Abbé Louis-Marie Carlhian

Le pape François a fait paraître le vendredi 8 avril dernier l'exhortation apostolique **Amoris laetitia** (la joie de l'amour). Un long texte de plus de 260 pages composé de neuf chapitres dans lequel le pape François évoque de nombreux aspects de la vie familiale telle qu'elle est aujourd'hui. Reconnaissons tout d'abord que beaucoup d'éléments vrais se trouvent dans cette exhortation. Le pape rappelle notamment la malice de l'avortement, le caractère inacceptable des violences faites aux enfants, etc. Néanmoins on ne peut manquer de remarquer des affirmations vraiment problématiques, et il faudrait plus d'une page pour les exposer toutes. Arrêtons-nous sur la plus attendue et ... subversive.

En lisant l'exhortation, tout le monde s'est demandé : le pape permet-il oui ou non la communion aux divorcés « remariés », et aux personnes vivant maritalement ? Voici ses propres mots :

« 300. Si l'on tient compte de l'innombrable diversité des situations concrètes, comme celles mentionnées auparavant, on peut comprendre qu'on ne devait pas attendre du Synode ou de cette Exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas. Il faut seulement un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que « le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas, les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes. » Ici **une petite note de bas de page, la note 336**, exprime : « **Pas davantage en ce qui concerne la discipline sacramentelle**, étant donné que le discernement peut reconnaître que dans une situation particulière il n'y a pas de faute grave. »

Certes, le pape n'autorise pas clairement les personnes non mariées vivant en couple à communier publiquement, et il tient même à ce que la législation « officielle » de l'Eglise ne soit pas changée. De quoi décevoir peut-être les plus progressistes. Mais il introduit la possibilité de l'exception : l'idée d'un discernement que les personnes concernées feront avec le prêtre. En clair, si un prêtre constate que de telles personnes parviennent à garder l'état de grâce, ces personnes pourront être admises à la communion publique.

Le pape a beau rappeler que l'Eglise protège le mariage indissoluble, qu'il faut aider ces couples en difficulté à parvenir à la pleine réalisation de la volonté de Dieu... l'exception est posée. La porte n'est qu'à peine entrebâillée, mais elle ne demande désormais qu'à s'ouvrir davantage. Le pape veut même aider les prêtres à faire ce discernement, alors il énumère

tout ce qui peut moralement excuser du péché, et il mentionne « l'ignorance, l'inadvertance, la violence, la crainte, les habitudes, les affections immodérées et d'autres facteurs psychiques ou sociaux » ainsi que « l'immaturité affective, [...] la force des habitudes contractées, [...] l'état d'angoisse ». (n°302)

Bref, vous l'avez compris, il ne sera pas bien difficile de conclure que des personnes vivant maritalement sont ignorantes, ou immatures, ou conditionnées par leur milieu social, ou tout cela à la fois, et que donc elles ne sont pas forcément en état de péché, et qu'on peut ainsi les admettre à la communion eucharistique publique.



Le pape s'éloigne ainsi de la sagesse de la pratique traditionnelle sur cette question.

Rappelons-la simplement : pour des personnes vivant maritalement, l'Eglise n'a jamais déclaré que ces personnes se trouvent en état de péché mortel. Il est tout à fait possible que ces personnes, vivant comme

frère et sœur et devant rester ensemble pour une cause grave, parviennent malgré cela à garder l'état de grâce et à se sanctifier, mais hormis eux Dieu seul le sait et ce n'est pas de cela qu'on juge. Ce que l'Eglise dit et que tout le monde sait en revanche, c'est que cet état constitue en lui-même une occasion de péché, un risque évident de déraiper et de d'être infidèle aux 6^{ème} et 9^{ème} commandements. Pas d'angélisme, l'Eglise connaît trop la nature humaine et sa fragilité... Jusqu'à François donc, la pratique de l'Eglise était de ne pas autoriser leur communion en publique. Non pas pour sous-entendre qu'ils sont en état de péché grave (encore une fois, hormis eux, Dieu seul le sait), mais pour que les autres fidèles puissent percevoir la gravité d'un tel état et soient encouragés à garder la fidélité. La communion d'ailleurs, aux conditions mentionnées, est possible pour les personnes concernées par cet état (après un discernement fait par le prêtre !), mais en privé et rarement. Par cette sage pratique, il ne s'agit pas de « s'asseoir sur la cathèdre de Moïse et juger, quelquefois avec supériorité et superficialité, les cas difficiles et les familles blessées » (n° 305), mais simplement de protéger l'indissolubilité du mariage par des moyens concrets. C'est cette sagesse que le pape François vient de mettre à mal. Pour reprendre l'image de **Mgr Fellay** lors du jubilé du Puy le dimanche 10 avril dernier, l'action du pape « revient à percer un trou dans la coque d'un bateau, sous la ligne de flottaison. Alors, même si le trou est fait avec toutes les précautions possibles, tout le monde sait ce qui se passe : **le bateau coule...** ».

Abbé Guillaume Scarcella



retrouvèrent pour marcher 3h durant, en direction d'un eurent encore la force de se rendre dans un restaurant où ils eurent la surprise de rencontrer Monseigneur Turini, Evêque de Perpignan qui les salua fort civilement. La spécialité locale : une ouillade fut servie. Euh ? Nous aussi on est des sportifs !

Le **vendredi 11**, dans nos chapelles, le chemin de croix qui précède la messe est bien suivi pour la plus grande joie de vos prêtres. Certainement le signe d'une bonne vitalité spirituelle...

Ce **samedi 12**, nos amis se démènent une nouvelle fois au prieuré. Tout y passe, les herbes folles, le portail de l'église qui est poncé ou encore la vigne préparée... Les ardeurs sont décuplées car ces travaux se déroulent sous les yeux de M. l'abbé Pfluger, premier assistant du supérieur général de passage dans la région. Le menu proposé : du sanglier, arrosé d'une sauce... mais d'une sauce ! Ce plat, cuisiné avec un vrai savoir-faire, réhabilite notre cuisine locale avec les suisses car, en 1552, un compatriote de notre supérieur, Félix Platter, nota dans son journal : « *J'en fus médiocrement satisfait.* » Il faut reconnaître que ses amis étudiants lui servirent... un pâté de chat !

Le lendemain, premier dimanche de la Passion, facilement reconnaissable aux voiles violets qui recouvrent les statues de nos chapelles, l'abbé Pfluger chante la grand-messe. Une adoration suivra l'office où les fidèles sont invités à s'unir à la prière de la Fraternité Saint-Pie X...

Samedi 19 mars. Les membres du prieuré accompagnés de fidèles de Perpignan et de Fabrègues marchent dans le brouillard et sous le vent en direction de **Notre-Dame de Marceille**. C'est le pèlerinage du doyenné qui nous rassemble et unit nos peines et nos prières. Les élèves sous la direction de leurs professeurs de l'école Saint-Joseph des Carmes,



Il pleut ! Le temps est incertain, mais le ministère sacerdotal s'effectue avec un vrai zèle ! Ici, une visite des malades ; là, des entretiens particuliers ; ailleurs, des prêtres étudient... Utile pour répondre à vos questions ou offrir des sermons bien construits, comme celui de ce dimanche 28 février, sur la confession.

Malgré le temps qui reste triste, l'abbé Frament, l'économe du district, n'hésite pas à venir prendre connaissance d'un dossier important pour le prieuré : l'occupation de notre terrain ! On palabre avec les autorités municipales. Patience et prières !

Les premiers vendredi et samedi du mois sont toujours aussi bien suivis dans nos chapelles où les adorations se suivent dans une piété exemplaire. Les sacrements, notamment de pénitence y sont aussi donnés généreusement...

Ce **samedi 5 mars** est sportif ! Une petite trentaine de randonneurs perpignanais, dont l'abbé Scarcella, se lieu au nom *magique* : « La Tour de France... » Ensuite, ils



organisa- trice de ce pèlerinage annuel, se sont une nouvelle fois surpassés. A Fabrègues, à la messe de 18h30, des artisans, conduits par le zèle de monsieur Mezzone, renouvellent la consécration de leurs entreprises à saint Joseph. Un bel exemple !

Ce **dimanche des Rameaux** est pluvieux mais cela n'empêche pas les fidèles de se presser autour de nos autels préparés dans un lieu convenable : dans le jardin du prieuré devant la statue de Notre-Dame ou encore le square, proche de notre chapelle de Perpignan. La procession, rameaux en main, et le chant de la Passion nous plongent avec tristesse dans la Semaine Sainte. Perpignan ayant le souci de l'accueil et du savoir-vivre propose à la sortie de l'office un apéritif. Une agréable façon de faire connaissance et de lier des amitiés avec les nouveaux paroissiens...

Le **Jeudi Saint**, vos prêtres, dont c'est la fête, se retrouvent autour d'une bonne table comme le veut la tradition. Ensuite, ils se dirigent vers vos chapelles pour leur ministère. Le soir commencent les cérémonies si particulièrement émouvantes de la Semaine Sainte. Trois jours où nous nous retrouverons autour de l'autel pour un service certainement plus déroutant. Avouez que suivre la liturgie vespérale du Vendredi Saint sans le missel est plus difficile... Mais en fait ce qui vous importait le plus, c'est bien sûr la piété. Et là, comme à votre habitude, vous avez répondu présent ! J'en veux pour preuve votre attitude toute de gravité et de modestie lorsque vous êtes venus adorer la Croix. Votre joie pascale, palpable, signe aussi votre implication pendant ces Jours Saints... A la fin de la messe de Pâques comme à Perpignan la semaine dernière, nous avons servi un apéritif où là encore, votre participation fut active... !



Après avoir prêché avec fougue l'Évangile du **lundi de Pâques**, le prieur s'envole pour la Vendée où il retrouvera sa famille pour quelques jours de repos bien mérités... Les prêtres, à tour de rôle, partiront eux aussi sous d'autres cieux... Notamment l'abbé Scarcella qui suivra comme tous les prêtres du district, une session de théologie avant de participer au pèlerinage du Puy-en-Velay. Le Frère partira pour Flavigny où l'attend une recollection donnée par un prêtre de Méridy. La belle fête de l'**Annonciation** est célébrée ce 4 avril. Ce report de fête est certes un peu déroutant, mais votre présence ne s'est pas trouvée en défaut... ! A bientôt !



NB : aucune de ces photos ne correspond à la... chronique ! Elles sont un message pressant aux familles de Fabrègues et des environs à inscrire leurs enfants dans notre école vraiment catholique, vaste mais presque... vide.

ECHOS DE LA PRESSE CATALANE : LES RAMEAUX

OUILLADE INFO - 20 mars 2016



Pour les catholiques, ce dimanche 20 mars 2016 est l'occasion de traditionnelles procession et bénédiction des Rameaux. Les croyants font bénir leurs rameaux d'olivier ou de buis, destinés selon la tradition à orner les crucifix ou autres icônes des maisons. La messe donne lieu comme le veut la coutume, à la lecture de la Passion selon Saint Matthieu.

En images, la cérémonie qui a eu lieu dans le Vernet à Perpignan, où plus de 400 personnes se sont rassemblées autour de l'abbé Scarcella, vicaire du Prieuré du Christ-Roi.

ANNÉE 2015 : RÉCAPITULATIF DES SACREMENTS

	Baptêmes	Prem. Com.	Prof. de Foi	Mariages	Sépultures
Fabrègues	3	11	4	1	5
Narbonne		1			2
Perpignan	6	7	1	2	6
	9	19	5	3	13

Au sujet de l'enfant : sa description.



« Votre pinceau reproduira mes traits, ils sont visibles mais l'homme intérieur est caché... » Et nous ? A l'imitation du peintre qui immortalise les traits du généralissime Souvorov, saurions-nous décrire les traits physiques et moraux de l'enfant qui vit à nos côtés ? Comment ?

En premier lieu, il faut le distinguer des autres membres de la famille. Il n'est ni sa sœur, ni son petit frère, encore moins un numéro ! Cependant, bien sûr, des points communs existent, rappelez-vous les conversations autour du landeau... Un regard bienveillant qui n'a, faut-il le préciser, rien avoir avec la candeur, sera notre second moyen. Celui posé par don Bosco sur Barthélémy, était de ce type.

Sans contrainte, il perce les cœurs, favorise la confiance et l'ouverture. Cette capacité est le plus souvent l'apanage des mamans mais que les pères ne désespèrent pas, la complémentarité entre les parents trouve ici toute sa place. L'observer dans les moments où il s'oublie, notamment dans ses jeux, reste une autre façon le saisir. Là, pas de triche possible, vous verrez devant vos yeux peut-être surpris, se dévoiler le dominateur, l'égoïste ou le diplomate !

Enfin, il faut jouer, bavarder, passer du temps avec lui pour le connaître tel qu'il est. C'est « de l'attention soutenue », pour citer Ross Cambell, pédiatre canadien. La compréhension de mon enfant qui découle de son observation patiente, me permettra entre autre : de mieux l'aider dans ses choix, d'améliorer la vie familiale, de favoriser sa vie religieuse... A l'imitation, si vous me le permettez, du Bon Pasteur qui connaît ses brebis une à une en particulier...

Gagnant sur tous les tableaux !

Frère Pascal

POUR AIDER LE PRIEURÉ DE PERPIGNAN

ASS FRATER SACERDOTALE ST PIE X

Crédit Lyonnais

Banque : 30002 ; Indicatif : 08328

Compte : 0000466220C ; Clé : 69

Domiciliation : BDI SDC ROUEN

Reçu fiscal sur demande

POUR AIDER LE PRIEURÉ DE FABRÈGUES

ASS FRATER SACERDOTALE ST PIE X

Crédit Lyonnais

Banque : 30002 ; Indicatif : 08328

Compte : 0000466252G ; Clé : 67

Domiciliation : BDI SDC ROUEN

Reçu fiscal sur demande

CARNET PAROISSIAL

Baptêmes

- Léandre et Elise Palmade, le Jour de Pâques, 27 mars (Perpignan)

- Lucas Fortel, le 17 avril (Perpignan)

Première communion

Chloé Delannoy, le Jour de Pâques, 27 mars (Perpignan)

Noces d'Or

M. et Mme Jean-Pierre Andrieu, le 23 avril (Narbonne)

Nos défunts

Odette Marc, 12 avril (Perpignan)

Comte Mathias du Bourg de Luzençon, 22 avril (Cabanous, St Georges de Luzençon). Les funérailles ont eu lieu en la paroisse de St-Georges le 25 avril, par M. l'abbé Rousseau.

Coordonnées téléphoniques

Prieuré St-François de Sales - Fabrègues :

Tel : 09 81 28 28 05

Fax : 09 82 62 02 20

@ : fabregues-34@bbox.fr

- Abbé Rousseau : 06 71 15 61 91
- Abbé Dubujadoux : 09 81 28 28 05
- Abbé Carlhian : 06 12 87 41 21
- Abbé Scarcella : 07 83 89 46 00
- Frère Pascal : 06 40 14 49 57

**PRIEURÉ SAINT-FRANÇOIS DE SALES
(34) FABRÈGUES - BOIRARGUES (Lattes)**

- ❖ **1^{er} vendredi : 6 mai :**
 - Boirargues : Messe à 8h.
 - Fabrègues : Heure Sainte à 18h. Messe à 19h.
- ❖ **1^{er} samedi : 7 mai :**
 - Boirargues : Messe à 8h.
 - Fabrègues : Heure Sainte à 18h. Messe avec orgue à 19h.
- ❖ **1^{er} dimanche :** Quête pour l'entretien du Prieuré.
- ❖ **Catéchisme des adultes :** chaque mercredi après la messe de 18h30, de 19h15 à 20h15. Abbés Dubujadoux / Carlhian.

- ❖ **Catéchisme des enfants** le mercredi : les 4 et 18 à 14h30. Abbé Dubujadoux / Frère Pascal
- ❖ **Cercle des Étudiants :** mardis 3, 17 et 31 à 18h30. Messe à 19h, topo, repas. 2 Impasse St Martial - Montpellier
- ❖ **Louvetaux/louvettes :** Claire Cathala : 06 41 01 53 53.
- ❖ **Samedi de travaux :** le 28 mai, de 9h à 16h.
- ❖ **Soutien pour l'école St Dominique Savio :** quête et vente de gâteaux le dimanche 15 mai.
- ❖ **Quête pour les fleurs :** dimanche 29 mai à Fabrègues
- ❖ **Procession de la Fête-Dieu :** dimanche 29 mai. Grand Messe à 10h, puis procession dans les rues de la ville.

**PRIEURÉ DU CHRIST-ROI
(66) PERPIGNAN**

- ❖ **1^{er} vendredi : 6 mai :** Messe à 18h30.
- ❖ **1^{er} samedi : 7 mai :** Messe à 18h30 suivie du 1/4h de méditation.
- ❖ **1^{er} dimanche :** Quête pour l'entretien du Prieuré.
- ❖ **Catéchisme des enfants au Prieuré :** 14 et 28. Pour les horaires : voir l'abbé Scarcella.

- ❖ **Responsable du service liturgique -** Grégoire Baudry (06 63 28 21 03).
- ❖ **Catéchisme des adultes :** chaque vendredi de 19h15 à 20h. Abbés Rousseau / Scarcella.
- ❖ **Messe ORPÉA :** samedi 14 à 16h (Ab Scarcella).
- ❖ **Messe KORIAN :** samedi 21 à 15h (Ab Scarcella).
- ❖ **Soutien pour l'école Notre-Dame du Mont-Carmel :** quête et vente de gâteaux le dimanche 15 mai.
- ❖ **Procession de la Fête-Dieu :** dimanche 29 mai. Grand Messe à 10h, puis procession jusqu'au Castillet.

**ÉGLISE NOTRE-DAME DE GRÂCE
(11) NARBONNE**

- ❖ **1^{er} vendredi - 6 mai :** Messe à 18h30.
- ❖ **1^{er} samedi - 7 mai :** Journée mariale chez M. Didier Pailhièz (Jonquières) *
- ❖ **Cercle de Tradition :** vendr. 20 à 20h : Abbé Dubujadoux : « *Les Pères Apologètes* ».

*** JOURNÉE MARIALE, 7 MAI**

- 10h00 : chapelet
- 10h30 : messe
- 11h15 : conférence (abbé Dubujadoux)
- 12h30 : apéritif et déjeuner
- 15h30 : procession et chapelet
- 17h00 : fin

... 2016 : QUELQUES DATES À RETENIR ...

- ☞ **Premières Communions :** dimanche 8 mai
- ☞ **Pèlerinage de la Pentecôte, de Chartres à Paris : 14 - 15 - 16 mai.** Sous la bannière de St Louis-Marie Grignon de Montfort, « *Une âme de feu pour notre temps* ».
- ☞ **Professions de Foi :** dimanche 22 mai

☞ **Procession du Sacré-Cœur :** dimanche 5 juin (Narbonne)

☞ **Kermesse Fabrègues :** dimanche 12 juin

... **2017 :** 19 & 20 août : Pèlerinage International de la Fraternité Saint-Pie X à **FATIMA** (1917 - 2017)

ADRESSES DES PRIEURÉS ET DES CHAPELLES

Prieuré Saint-François de Sales

1 rue Neuve-des-Horts
34690 - Fabrègues

Prieuré du Christ-Roi

113 avenue Joffre
66000 - Perpignan

**Chapelle Notre-Dame de la Médaille
Miraculeuse**

Rue de la Chapelle
Boirargues
34970 - Lattes

Château de Cabanous

12100 - Saint Georges de Luzençon

Église Notre-Dame de Grâce

Rue de Belfort
11100 - Narbonne

Messes dans les prieurés & chapelles

MAI 2016	BOIRARGUES <i>Médaille Miraculeuse</i>	FABRÈGUES <i>Notre-Dame de Fatima</i>	MILLAU <i>Chapelle de Cabanous</i>	NARBONNE <i>Église Notre-Dame de Grâce</i>	PERPIGNAN <i>Christ-Roi</i>
Dimanche 1^{er} <i>St Joseph Artisan</i>	8h30 : Ab GD	10h30 : Ab GD	--	9h : Ab GS	10h30 : Ab LMC
Lundi 2 - mercredi 4 <i>Rogations</i>	- Voir tableau ci-dessous -				
Jeudi 5 <i>Ascension</i>	8h30 : Ab GS	10h30 : Ab LMC	17h : Ab GD	9h : Ab GD	10h30 : Ab DR
Vendredi 6 <i>1^{er} vendredi</i>	8h : Ab LMC	19h : Ab DR		18h30 : Ab GD	18h30 : Ab GS
Samedi 7 <i>1^{er} samedi</i>	8h : Ab LMC	19h : Ab DR		Journée mariale	18h30 : Ab GS
Dimanche 8 <i>Dim. ap. Ascension</i>	8h30 : Ab LMC	10h30 : Ab DR	17h : Ab DR	9h : Ab GD	10h30 : Ab GS
Jeudi 12		18h30 : Ab LMC			8h45 & 18h30
Vendredi 13		18h30 : Ab LMC		18h30 : Ab GD	18h30 : Ab DR
Samedi 14	8h : Ab GD	18h30 : Ab GD			8h : Ab DR
Dimanche 15 <i>Pentecôte</i>	8h30 : Ab GS	10h30 : Ab GS	--	9h : Ab GD	10h30 : Ab DR
Jeudi 19		18h30 : Ab GD			--
Vendredi 20		18h30 : Ab LMC		18h30 : Ab GD	18h30 : Ab GS
Samedi 21	8h : Ab DR	18h30 : Ab GD			8h : Ab GS
Dimanche 22 <i>Sainte Trinité</i>	8h30 : Ab DR	10h30 : Ab DR	17h : Ab LMC	9h : Ab GD	10h30 : Ab GS
Jeudi 26		18h30 : Ab LMC			8h45 & 18h30
Vendredi 27		18h30		18h30 : Ab GD	18h30
Samedi 28	8h : Ab GD	18h30 : Ab LMC			8h : Ab DR
Dimanche 29 <i>Fête-Dieu</i>	8h30 : Ab GS	10h00 : Ab LMC et Procession	17h : Ab GS	9h : Ab GD	10h00 : Ab DR et Procession

⇒ **Les confessions** ont habituellement lieu ½ heure avant les messes et durant les messes dominicales à Boirargues et Fabrègues (sauf indication contraire).

⇒ **Boirargues** : Chapelet, chaque mercredi à 15h.

⇒ **Chaque jeudi, à Fabrègues & Perpignan, de 19h15 à 20h25** : adoration du St Sacrement. Complies à 20h.

⇒ **Perpignan** : Permanence chaque samedi : 9h - 12h (sauf indication contraire).

ROGATIONS

- **Lundi 2 mai :**

19h00 à **Bragassargues (30)** – *Abbé Carlhian*
Famille de Morogues (06 76 70 55 74)
Château de Roux - 30260 Bragassargues

- **Mardi 3 mai :**

10h30 à **Fabrègues** – *Abbé Scarcella*
puis Messe de l'école

- **Mardi 3 mai :**

18h00 à **Saint Aunès (34)** - *Abbé Rousseau*
Famille Rouquayrol
Le Mas d'Isnard, Chemin du Mas de Calage
34130 - Saint Aunès

- **Mercredi 4 mai :**

19h00 à **Florensac (34)** – *Abbé Scarcella*
Famille de la Sayette
9 impasse de la Treille – 34510 - Florensac